

MAIRIE
LE POËT-LAVAL

Drôme

2028

☎ : 04.75.46.44.12

e-mail : mairie.poet.laval@wanadoo.fr

Ancienne commanderie de Malte

CONSEIL MUNICIPAL

SBB

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL **DU MERCREDI 9 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le neuf avril à dix-huit heures, le Conseil municipal de Le Poët-Laval, légalement convoqué le 3 avril 2025, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Patrice MAGNAN, le Maire.

Nombre de Conseillers en exercice :14

Nombre de Conseillers présents : 8

Étaient présents : Mesdames Elisabeth BOURSE, Geneviève ROBLES, Francette CHAPUS, Sarah HALTER et Messieurs Patrice MAGNAN, Richard BOUQUET, Jérôme CUCHE, Jean-Marc LE DOUCE,

Étaient représentés : Madame Anne DEGRAND-GUILLAUD qui avait donné procuration à Monsieur Jean-Marc LE DOUCE, Monsieur Patrick CHASSEPOT qui avait donné procuration à Madame Geneviève ROBLES, Monsieur Christophe HUGNET qui avait donné procuration à Monsieur Patrice MAGNAN

Étaient absents : Madame Béatrice PLAZA et Messieurs Rémy PELLEGRIN, Kévin VALBON,

Secrétaire de séance : Monsieur Jérôme CUCHE

Calcul du quorum : $14 : 2 = 7$ (La majorité sera donc de 8)

Les Conseillers municipaux absents, même s'ils ont délégué leur droit de vote à un collègue, n'entrent pas dans le calcul du quorum

Le quorum étant atteint avec 8 (huit) présents au moment de l'ouverture de la séance le Conseil municipal peut délibérer valablement

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de désigner un secrétaire de séance choisi au sein du conseil.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal désigne à l'unanimité Monsieur Jérôme CUCHE pour remplir cette fonction qu'il accepte.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 14 mars 2025
- Délibération pour le vote du budget
- Délibération actant la création d'emplois saisonniers
- Questions diverses

La séance du Conseil municipal est ouverte à 18 heures et 15 minutes (dix-huit heures et quinze minutes).

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 MARS 2025

Monsieur le Maire rappelle que le procès-verbal de chaque séance est arrêté au commencement de la séance suivante. Le procès-verbal de la séance du 14 mars 2025 est donc soumis à leur approbation.

Aucune observation n'étant faite, le procès-verbal de la séance du 14 mars 2025 est adopté à l'unanimité

2. DÉLIBÉRATION POUR LE VOTE DU BUDGET

Monsieur le Maire rappelle que la comptabilité communale implique l'intervention de deux instances : le maire et le trésorier. Il y a donc deux types de compte : le compte du Maire (le compte administratif) et celui du comptable (le compte de gestion).

Le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Le Conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le comptable public.

VOTE DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DU BUDGET ANNEXE

Monsieur le Maire informe que le vote du budget commence par le vote des subventions aux associations.

La commission finance s'est réunie le 2 avril 2025 et propose :

Nom	Montant subvention 2023	Montant subvention 2024	Dont subvention en nature et commentaires	Total Financier	Montant demandé en 2025	Décisions / montant attribué 2025
Association pour les enfants						
Asso de LE POET LAVAL						
Le sou des écoles	750 €	400 €	Mise à disposition d'un local de stockage. Mise à disposition gratuitement ERA (200€) photocopies (50 €)	250 €	400	

FC 540	770 €	500 €	Mise à disposition terrain + mise à disposition ERA (120€) + photocopies (50 €)	170 €	600	
OCCE	2 670 €	2 580 €	Maintien de la subvention à hauteur de 30€/enfant soit 2580 €	81 enfants	2550	2 430 €
Asso extérieures LE POET LAVAL						
FSE Collège	851 €	943 €	23 € / enfants	Si 35 enfants	805 €	805 €
Amicale laïque Dieulefit	200 €	200 €			200 €	
USDB	200 €	200 €			200 €	
Association d'animations						
Asso de LE POET LAVAL						
Loisirs et culture	3 641 €	400 €	Mise à disposition salles communales (680€), personnel (1840€), matériels (422€), local, photocopies (50€)	2 992 €	200 €	
Tennis			Entretien tennis et locaux et ad'Ap traçage voiture et toilette	1 500 €	15 000 €	
Association culturelle						
Asso de LE POET LAVAL						
Musée du protestantisme dauphinois	200 €	400 €	Travaux temple 2024		1 000 €	
Les amis du VV				Ne demande rien en 2025		
PRADEL	0 €	300 €			800 €	
Asso extérieures LE POET LAVAL						
Sur les pas des huguenots	140 €	140 €		Ne demande rien en 2025		
La truite du Jabron					300 €	
ass Crepol			Au bon vouloir			

Associations du patrimoine						
Asso extérieures LE POET LAVAL						
ADEM	0 €	0 €			0	
Mémoire de la Drôme	0 €	50 €			0	
Association sportive						
Asso de LE POET LAVAL						
Association de gymnastique et de danses folkloriques	0 €	350 €	Mise à disposition salles	150 €	350	
Association autre						
Asso de LE POET LAVAL						
Dynamisme et joie UNRPA	0 €	300 €	Mise à disposition salle du picodon le mercredi après midi	150 €	300	
Le tri porteur		100 €	Afin de ne pas bloquer pour les autres demandes de subvention accord pour 100€		100	100 €
Association Raymond Dupuy	200 €					
Asso extérieures LE POET LAVAL						
Festival éclat	1 000 €	1 000 €			1 000 €	
Total	10 622 €	7 863 €	5 212 €			
Total Asso de LE POET LAVAL demandé 2025					21 300 €	
Total Asso hors LE POET LAVAL demandé 2025					2 505 €	
Total demandé					23 805 €	
Proposé						3 335 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres :

- Valide la proposition de la commission finance selon le tableau ci-dessus, pour le versement de subventions aux associations.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Richard BOUQUET
Selon le compte de gestion 2024 du budget principal :

Section de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget 2024	Réalisé en 2024	Solde de 2024
011 - Charges à caractère général	426 260,00	326 745,79	99 514,21
012 - Charges de personnel et frais assimilés	484 513,00	475 343,13	9 169,87
014 - Atténuations de produits	10 000,00	9 082,00	918,00
65 - Autres charges de gestion courante	87 655,00	70 551,83	17 103,17
66 - Charges financières	2 533,00	2 532,65	0,34
67 - Charges spécifiques			
68 - Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	90,00	82,95	7,05
Total dépenses d'ordre	429 779,00	10 417,86	419 361,14
Total dépenses de fonctionnement	1 440 830,00	894 756,21	546 073,79

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget 2024	Réalisé en 2024	Solde de 2024
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	115 730,00	120 494,98	-4 764,98
73 - Impôts et taxes	41 914,00	41 914,00	
731 - Impositions directes	559 817,00	582 119,80	-22 302,80
74 - Dotations et participations	229 861,00	267 868,36	-38 007,36
75 - Autres produits de gestion courante	3 000,00	8 567,66	-5 567,66
76 - Produits financiers	2,73	4,60	-1,87
77 - Produits spécifiques	100,00		100,00
013 - Atténuations de charges	1 000,00	6 861,46	-5 861,46
002 - Excédent de fonctionnement reporté	485 955,27		
Total recettes d'ordre	3 450,00	3 450,00	
Total recettes de fonctionnement	1 440 830,00	1 031 280,86	-76 406,13

Section d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget 2024	Réalisé 2024	Solde de 2024
001 - Déficit d'investissement reporté	45 646,06		
10 - Dotations, fonds divers et réserves			
16 - Emprunts et dettes assimilés	22 624,00	22 623,51	0,49
20 - Immobilisations incorporelles	18 000,00		18 000,00
204 - Subventions d'équipement versées	600,00	534,74	65,26
21 - Immobilisations corporelles	141 595,94	73 361,06	68 234,88
23 - Immobilisations en cours	1 638 115,00	700 454,18	937 660,82
Total dépenses d'investissement	1 870 031,00	800 423,43	1 023 961,45

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget 2024	Réalisé 2024	Solde de 2024
001 - Excédent d'investissement reporté			
024 - Produits des cessions d'immobilisations			
10 - Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	29 873,02	-19 873,02
13 - Subventions d'investissement reçues	764 252,00	35 542,00	728 710,00
16 - Emprunts et dettes assimilés	666 000,00	244 000,00	422 000,00
Total recettes d'investissement	1 870 031,00	319 832,88	1 550 198,12
Solde d'investissement		-526 236,67	

Après s'être assuré que le receveur a bien repris dans ses écritures le montant : de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, de tous les titres émis, de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres

- Approuve le compte de gestion du budget principal pour l'exercice 2024

Selon le compte de gestion 2024 du budget annexe :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2023	Budget 2024	Réalisé 2024
011 - Charges à caractère général		500,00	
65 - Autres charges de gestion courante		2,00	
023- Transfert entre sections		25 095,00	
Total dépenses de fonctionnement		25 597,00	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2023	Budget 2024	Réalisé 2024
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	1 128,00	3 500,00	3 561,00
75 - Autres produits de gestion courante	10 483,72	10 485,28	10 708,74
002 - Excédent de fonctionnement reporté		11 611,72	
Total recettes de fonctionnement	11 611,72	25 597,00	14 269,74

Solde de fonctionnement	11 611,72	0,00	14 269,74
--------------------------------	------------------	-------------	------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 2023	Budget 2024	Réalisé 2024
001 - Déficit d'investissement reporté	20 959,00	10 475,74	
16 - Emprunts et dettes assimilés		1 068,00	
21 - Immobilisations corporelles		15 687,26	
Total dépenses d'investissement	20 959,00	27 231,00	0,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Réalisé	Budget	Réalisé
10 - Dotations, fonds divers et réserves	10 482,72		
13 - Subventions d'investissement reçues			
16 - Emprunts et dettes assimilés		2 136,00	
021 - transfert entre sections		25 095,00	
Total recettes d'investissement	10 482,72	27 231,00	0,00

Solde d'investissement	-10 476,28		0,00
-------------------------------	-------------------	--	-------------

Resultat cumulé de l'année	1 135,44		14 269,74
-----------------------------------	-----------------	--	------------------

Après s'être assuré que le receveur a bien repris dans ses écritures le montant : de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, de tous les titres émis, de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres

- Approuve le compte de gestion du budget annexe pour l'exercice 2024

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL ET DU BUDGET ANNEXE

Monsieur le Maire rappelle que, conformément à l'article L2121-31 du CGCT « *le conseil municipal arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le Maire* ».

Le Maire présente, en application de l'article L2121-14 du CGCT, le compte administratif mais il ne peut ni présider la séance au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

En conséquence, le Conseil municipal désigne Monsieur Richard BOUQUET pour présider la séance pour l'approbation du compte administratif. Monsieur le Maire quitte la salle du Conseil.

Monsieur Richard BOUQUET propose aux membres du Conseil municipal de procéder à la lecture du compte administratif du budget principal et de procéder ensuite à un vote global qui vaudra approbation.

Cette proposition étant acceptée à l'unanimité par les membres du Conseil municipal, Monsieur Richard BOUQUET donne lecture du compte administratif.

Pour le Budget principal :

Section de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget 2024	Réalisé en 2024
011 - Charges à caractère général	426 260,00	326 745,79
012 - Charges de personnel et frais assimilés	484 513,00	475 343,13
014 - Atténuations de produits	10 000,00	9 082,00
65 - Autres charges de gestion courante	87 655,00	70 551,83
66 - Charges financières	2 533,00	2 532,65
67 - Charges spécifiques		
68 - Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	90,00	82,95
042 – opérations d'ordre	10 418,00	10 417,86
023 – transfert à la section de fonctionnement	419 361,00	
Total dépenses de fonctionnement	1 440 830,00	894 756,21

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget 2024	Réalisé en 2024
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	115 730,00	120 494,98
73 - Impôts et taxes	41 914,00	41 914,00
731 - Impositions directes	559 817,00	582 119,80
74 - Dotations et participations	229 861,00	267 868,36
75 - Autres produits de gestion courante	3 000,00	8 567,66
76 - Produits financiers	2,73	4,60
77 - Produits spécifiques	100,00	
013 - Atténuations de charges	1 000,00	6 861,46
002 - Excédent de fonctionnement reporté	485 955,27	
042 – opérations d'ordre	3 450,00	3 450,00
Total recettes de fonctionnement	1 440 830,00	1 031 280,86
Résultat de fonctionnement	0,00	136 524,65

Section d'investissement

DEPENSES D INVESTISSEMENT	Budget 2024	Réalisé 2024	RAR
001 - Déficit d'investissement reporté	45 646,06		
10 - Dotations, fonds divers et réserves			
16 - Emprunts et dettes assimilés	22 624,00	22 623,51	
20 - Immobilisations incorporelles	18 000,00		
204 - Subventions d'équipement versées	600,00	534,74	
21 - Immobilisations corporelles	141 595,94	73 361,06	
23 - Immobilisations en cours	1 638 115,00	700 454,18	571 236,13
040 – opérations d'ordre	3 450,00	3 450,00	
Total dépenses d'investissement	1 870 031,00	800 423,49	571 236,13

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget 2024	Réalisé 2024	Solde de 2024
001 - Excédent d'investissement reporté			
024 - Produits des cessions d'immobilisations			
10 - Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	29 873,02	
13 - Subventions d'investissement reçues	764 252,00	35 542,00	490 150,00
16 - Emprunts et dettes assimilés	666 000,00	244 000,00	422 000,00
040 – opérations d'ordre	10 418,00	10 417,86	
021 – transfert de la section de fonctionnement	419 361,00		
Total recettes d'investissement	1 870 031,00	319 832,88	912 150,00
Solde d'investissement	0,00	-480 590,61	340 913,87

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres

- Approuve le compte administratif pour l'exercice 2024 du budget principal

Pour le Budget annexe :

Monsieur Richard BOUQUET propose aux membres du Conseil municipal de procéder à la lecture du compte administratif du budget annexe et de procéder ensuite à un vote global qui vaudra approbation.

Cette proposition étant acceptée à l'unanimité par les membres du Conseil municipal, Monsieur Richard BOUQUET donne lecture du compte administratif.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2023	Budget 2024	Réalisé 2024
011 - Charges à caractère général		500,00	
65 - Autres charges de gestion courante		2,00	
023- Transfert entre sections		25 095,00	
Total dépenses de fonctionnement		25 597,00	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2023	Budget 2024	Réalisé 2024
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	1 128,00	3 500,00	3 561,00
75 - Autres produits de gestion courante	10 483,72	10 485,28	10 708,74
002 - Excédent de fonctionnement reporté		11 611,72	
Total recettes de fonctionnement	11 611,72	25 597,00	14 269,74

Solde de fonctionnement	11 611,72	0,00	14 269,74
--------------------------------	------------------	-------------	------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 2023	Budget 2024	Réalisé 2024
001 - Déficit d'investissement reporté	20 959,00	10 475,74	
16 - Emprunts et dettes assimilés		1 068,00	
21 - Immobilisations corporelles		15 687,26	
Total dépenses d'investissement	20 959,00	27 231,00	0,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Réalisé	Budget	Réalisé
10 - Dotations, fonds divers et réserves	10 482,72		
13 - Subventions d'investissement reçues			
16 - Emprunts et dettes assimilés		2 136,00	
021 – transfert entre sections		25 095,00	
Total recettes d'investissement	10 482,72	27 231,00	0,00

Solde d'investissement	-10 476,28		0,00
-------------------------------	-------------------	--	-------------

Resultat cumulé de l'année	1 135,44		14 269,74
-----------------------------------	-----------------	--	------------------

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres

- Approuve le compte administratif pour l'exercice 2024 du budget annexe

AFFECTATION DU RÉSULTAT DU BUDGET PRINCIPAL ET DU BUDGET ANNEXE

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le vote du compte administratif 2024 conforme au compte de gestion 2024

Considérant que le compte administratif du budget de l'exercice 2024 fait apparaître les résultats suivants :

Pour le budget principal :

Fonctionnement	Résultats antérieurs cumulés	485 955,27€
	Part affectée à l'investissement en 2024	0€
	Résultat de l'exercice 2024	136 524,65€
	Résultat de clôture 2024 à affecter	622 479,92€

Investissement	Résultats antérieurs cumulés	-45 646,06€
	Résultat de l'exercice 2024	- 480 590,61€
	Résultat de clôture 202	- 526 236,67€
	Solde de Restes à réaliser au 31 décembre 2024	340 913,87€
	Besoin de financement à couvrir	- 185 322,80€

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres

- Approuve après le vote du Compte de Gestion et du Compte Administratif du Budget Principal de la commune pour l'exercice 2024, les résultats détaillés ci-dessus
- Atteste un besoin de financement à la section d'investissement de 185 322,80 €
- Décide d'affecter au Budget Primitif 2025 la somme de 185 322,80 € au 1068 pour couvrir le besoin de financement et de de reporter le solde de 437 157,12 € au 002, en section de Fonctionnement

Pour le budget annexe :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le vote du compte administratif 2024 conforme au compte de gestion 2024

Considérant que le compte administratif du budget annexe de l'exercice 2024 fait apparaître les résultats suivants :

Fonctionnement	Résultats antérieurs cumulés	11 611,72
	Part affectée à l'investissement en 2024	0
	Résultat de l'exercice 2024	14269,74
	Résultat de clôture 2024 à affecter	25 881,46

Investissement	Résultats antérieurs cumulés	-10 475,74
	Résultat de l'exercice 2024	0
	Résultat de clôture 2024	-10475,74
	Solde de Restes à réaliser au 31 décembre 2024	0
	Besoin de financement à couvrir	-10475,74

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres

- Approuve après le vote du Compte de Gestion et du Compte Administratif du Budget annexe de la commune pour l'exercice 2024, les résultats détaillés ci-dessus
- Atteste un besoin de financement à la section d'investissement de 10 475,74 €
- Décide d'affecter au Budget 2025 la somme de 10 475,74 € au 1068 pour couvrir le besoin de financement et de de reporter le solde de 15 405,72€ au 002, en section de Fonctionnement

TAUX DES TROIS TAXES COMMUNALES DIRECTES

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux pour l'année 2025, à savoir :

- Taxe d'habitation des résidences secondaires : 10,98 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 35,71 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 109,25 %

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à 7 voix pour et une abstention Monsieur Jean-Marc LE DOUCE :

- Décide de fixer les taux communaux pour l'année 2025 comme suit :
Taxe d'habitation des résidences secondaires : 10,98 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties : 35,71 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 109,25 %

VOTE DU BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL 2025

Vu les articles L2311-1, L2312-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget

Vu l'instruction budgétaire M57

Considérant le projet primitif pour l'exercice 2025 soumis au vote par chapitre

Section de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre		crédits 2025
002	Résultat de fonctionnement reporté	437 157,12
70	Produits des services, du domaine et ventes	101 800,00
73	Autres impôts et taxes	41 914,88
731	Impôts locaux	575 508,00
74	Dotations et participations	246 829,00
75	Autres produits de gestion courante	6 000,00
76	Produits financiers	4,00
77	produits spécifiques	100
013	<i>atténuations de charges de personnel</i>	1 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	3 450,00
TOTAL		1 413 763,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre		crédits 2025
011	Charges à caractère général	319 994,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	470 020,00
014	Atténuations de produits	9 200,00
65	Autres charges de gestion courante	80 911,00
66	charges financières	20 173,00
67	charges exceptionnelles	500,00
68	dotations aux provisions	200,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	10 418,00
023	Virement à la section d'investissement	502 347,00
TOTAL		1 413 763,00

Section d'investissement

RECETTES D INVESTISSEMENT				
Chapitre		RAR	nouveaux crédits	Total crédits 2025
001	Solde d'exécution de la section d'invest			0,00
1068	besoin de financement		185322,8	185 322,80
10	Dotations fonds divers et réserves		12000,2	12 000,20
13	Subventions d'investissement	490150	0	490 150,00
16	Emprunts et dettes assimilées	422000	0	422 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement		502 347,00	502 347,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section		10 418,00	10 418,00
TOTAL		912150	710088	1622238

DEPENSES D INVESTISSEMENT				
Chapitre		RAR	nouveaux crédits	Total crédits 2025
001	Solde d'exécution de la section d'invest		526 236,67	526 236,67
16	Emprunts et dettes assimilées		454315	454 315,00
21	Immobilisations corporelles		67000,2	67 000,20
23	immobilisations en cours	571236,13		571 236,13
040	Opérations d'ordre de transfert entre section		3 450,00	3 450,00
TOTAL		571236,13	1051001,87	1622238

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres :

- Adopte le budget primitif communal 2025 conformément aux tableaux ci-dessus, au niveau du chapitre, pour les sections de fonctionnement et d'investissement, chacune de ces sections étant équilibrées en dépenses et en recettes

VOTE DU BUDGET ANNEXE COMMUNAL 2025

Vu les articles L2311-1, L2312-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget

Vu l'instruction budgétaire M57

Considérant le projet primitif pour l'exercice 2025 soumis au vote par chapitre

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

	Propositions 2025
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	3 500,00
70878 - par des tiers	3 500,00
75 - Autres produits de gestion courante	10 500,00
752 - Revenus des immeubles	10 500,00
75888 - Autres	
002 - Excédent de fonctionnement reporté	15 405,72
Total recettes de fonctionnement	29 405,72

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

	Propositions 2025
011 - Charges à caractère général	500,00
615228 - Autres bâtiments	
65 - Autres charges de gestion courante	2,00
65888 - Autres	
023 - Virement à la sect. d'investissement	28 903,72
Total dépenses de fonctionnement	29 405,72

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

	Propositions 2025
10 - Dotations, fonds divers et réserves	10 475,74
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	10 475,74
13 - Subventions d'investissement reçues	0,00
1321 - Etats et établissements nationaux	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilés	1 068,00
1641 - Emprunts en euros	
165 - Dépôts et cautionnements reçus	1 068,00
021 - Virement de la sect. de fonctionnement	28 903,72
Total recettes	40447,46

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

	Propositions 2025
001 - Déficit d'investissement reporté	10 475,74
16 - Emprunts et dettes assimilés	1 068,00
165 - Dépôts et cautionnements reçus	1 068,00
21 - Immobilisations corporelles	28 903,72
2181 - Install.générales,agencement & aménagements divers	28 903,72
Total dépenses	40447,46

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres :

- Adopte le budget primitif communal 2025 conformément aux tableaux ci-dessous, au niveau du chapitre, pour les sections de fonctionnement et d'investissement, chacune de ces sections étant équilibrées en dépenses et en recettes

3. DÉLIBÉRATION ACTANT LES EMPLOIS SAISONNIERS

Monsieur le Maire rappelle que conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Geneviève ROBLES

Madame Geneviève ROBLES explique que pour pallier à l'accroissement temporaire d'activité, la création de deux emplois est nécessaire.

Pour l'accueil du château :

- Création d'un emploi non permanent, d'adjoint du patrimoine, à temps non complet pour 34 h 15 hebdomadaires annualisées rémunérées, pour la période du 1^{er} mai au 19 septembre.

Pour le service technique :

- Création d'un emploi non permanent pour l'accueil du camping et service technique à temps non complet, pour 22 h, pour la période du 15 avril au 15 octobre 2025.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres :

- Décide la création d'un emploi non permanent d'adjoint du patrimoine à temps non complet pour accroissement saisonnier d'activité, à raison de 34.15 heures hebdomadaires annualisées pour assurer les fonctions d'agent d'accueil pour le château pour la période du 1^{er} mai au 19 septembre 2024.
- Décide la création d'un emploi non permanent d'adjoint technique à temps non complet pour accroissement saisonnier d'activité à raison de 22 heures hebdomadaires annualisées pour assurer les fonctions d'accueil du camping municipal et renfort au service technique, pour la période du 15 avril au 15 octobre 2025.
- Précise que ces emplois correspondent à la catégorie hiérarchique C.
- Précise que la rémunération de ces emplois sera afférente à l'indice brut 367 (indice majoré 366).
- Précise que les crédits correspondants seront inscrits au budget de l'exercice 2025

4. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Jean-Marc LE DOUCE informe de la prochaine parution du bulletin municipal dans lequel se trouvera un article sur le budget de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures et 20 minutes (dix-neuf heures et vingt minutes).

Arrêt du Procès-verbal

Séance du jeudi 19 juin 2025

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le procès-verbal de la séance du 9 avril 2025 a été transmis par mail à tous les membres du Conseil municipal. Il demande aux Conseillers s'il y a des précisions ou modifications à apporter à celui-ci. Aucune remarque n'ayant été formulée, Monsieur le Maire prononce l'arrêt du procès-verbal de la séance du 9 avril 2025

Procès-verbal arrêté le : jeudi 19 juin 2025

Le Premier adjoint au Maire
Richard BOUQUET



Le secrétaire de séance

Jérôme CUCHE


